RAPPORTS

Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est

Service Exploitation et Sécurité

Pôle Équipements et Systèmes

Aout 2021

Dossier de consultation des Entreprises

Maintenance des équipements dynamiques des PC de la DIR CE lot 6 et 8

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Annexe 3– description visite préventive PMV

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté Égalité Fraternité

Direction interdépartementale des routes Centre-Est

www.dir-centre-est.fr

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
0	11/08/21	Version initiale
0.1	24/08/21	Intégration des observations des PC

Affaire suivie par

Amandine ROIRON - SES / PES
Tél. : 04 72 47 16 15/ Fax : 04 78 90 34 26
Courriel : Amandine.Roiron@developpement-durable.gouv.fr

Lionel ROYER - SES / PES
Tél. : 04 72 47 16 11/ Fax : 04 78 90 34 26
Courriel : lionel.royer@developpement-durable.gouv.fr

Rédacteur

Amandine ROIRON - SES
Lionel ROYER - SES

Relecteur

Emmanuel BERNE - SES

Service instructeur

DREAL Auvergne Rhône-Alpes
SCPPC – Pôle de la Commande Publique
5 Place Jules Ferry
69 453 LYON CEDEX 6
Tél. : 04 26 28 60 00

Référence interne

Emplacement réseau
S:\MarchesFinancementComptabilite\marches\Inter_PC\2022_maintenance_ED_PC\0_DCE_maint_ED\2_procédure_passation\1_DCE\doc_tech

SOMMAIRE

1.NETTOYAGE....4

2.CONTRÔLES VISUELS....4

3.CONTRÔLES ÉLECTRIQUES....4

4.CONTRÔLE DE GÉNIE CIVIL....5

5.CONTRÔLES MÉCANIQUES....5

6.CONTRÔLES DE VISIBILITÉ ET DE LISIBILITÉ....5

7.CONTRÔLES FONCTIONNELS....6

8.CONTRÔLE DU DIALOGUE ENTRE LES PANNEAUX ET LE PC....6

La maintenance préventive est destinée à maintenir les équipements dans des conditions optimales de fonctionnement.

Les principales opérations à effectuer sont les suivantes. Cette liste n'est pas exhaustive et devra faire l'objet de validation dans le cadre de la mise au point du rapport type de visite préventive. Suite à cela, l'entreprise fournira des gammes de maintenance par type de panneaux (PMV,SAV, PPV…)

Lors d'une intervention sur site, le technicien devra signaler au PC concerné son arrivée et son départ. Il devra également posséder le matériel approprié pour faire les visites préventives.

1.Nettoyage

- Nettoyage et dépoussiérage par aspiration des coffrets et armoires ;
- En tunnel, le nettoyage des équipements et notamment les façades des PMV, SAV, panneaux lumineux doit être systématique à chaque visite préventive, avec l'utilisation de nacelle.
- Nettoyage d'une manière générale, des matériels électriques présentant des risques d'échauffements dangereux par l'accumulation de poussières.
- Lavage complet extérieur des armoires.

2.Lutte contre les nuisibles par l'utilisation de produits biocides

(armoires, supports d'armoire)

- S'assurer de l'absence de reptile, insecte et rongeur ;
- Relever les détériorations imputables aux animaux.

3.Contrôles Visuels

- Vérifier l'état des caissons pour déceler les défauts tels que fissures, éclats, déformations, etc ;
- Vérifier l'état des massifs d'ancrage des équipements ;
- Vérifier l'orientation des supports (défaut d'inclinaison) ;
- Vérifier la présence de choc mécanique ou d'agression chimique (rouille, etc …) sur les supports et leur système d'ancrage ;
- Vérifier la présence d'affiche ou d'inscription sur les supports, panneaux ou caissons.

4.Contrôles électriques

- Vérifier le bon déclenchement des disjoncteurs différentiels (30 mA ou 300 mA suivant les cas) ;
- Contrôle des blocs parafoudre ;
- Vérifier la présence et mesurer la résistance de terre, selon la norme ;
- Borniers :
 - Vérifier le serrage des bornes ;
 - Vérifier l'enclenchement correct des bornes à couteaux,
- Vérifier le verrouillage des fiches de connecteurs ;

- Vérifier le fonctionnement de la résistance de chauffage interne via le thermostat (température de consigne) ;;
- Éclairage interne : Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur et le bon état des sources d'éclairage ;
- Vérifier le fonctionnement de la ventilation interne via le thermostat (température de consigne) ;
- Contrôles visuels de l'état de la batterie et de l'état des connexions

5.Contrôle de génie civil

- Contrôle visuel de la fixation et de l'ancrage des panneaux au sol (présence kaptige stabilité, orientation…) ;
- Vérifier la protection des socles vis-à-vis des usagers (présence de glissières…) ;
- Vérifier la fixation des équipements de protection posés au sol (garde-corps) ;
- Vérifier l'absence d'humidité dans les armoires ;

6.Contrôles mécaniques

- Vérification de l'étanchéité des caissons et des enveloppes des armoires ;
- Contrôle mécanique approfondi des supports de signalisation (portique, potence, supports, divers type de fixation en tunnels…) ;
- Vérifier l'état des parties mécaniques :
 – Fixation des caissons ;
 – Fixation de l'échelle ;
 – État de l'échelle, de la passerelle, des garde-corps ;
 – Fonctionnement de la condamnation de l'accès à l'échelle (état de la serrure ou du cadenas,) ;
 – Fonctionnement des mâts mobiles pour les PMV sur mât (hors

autoroute) ;
– Vérifier le bon état des enveloppes des armoires (usure, dégradation) ;

7.Contrôles de visibilité et de lisibilité

- Signaler la présence des environnements parasites (végétation, spots lumineux, vandalisme…);

8.Contrôles fonctionnels

- Vérifier les différentes positions possibles d'affichage de l'équipement (PPAD, FAV, SDV);

9.Contrôle du dialogue entre les panneaux et le PC

- Test depuis le PC d'exploitation en début et en fin d'intervention.

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction interdépartementale des routes
Centre-Est
Service Exploitation Sécurité
Pôle Équipements et Systèmes

Lieu dit les Grandes Terres
69 740 GENAS
Tél : 04 72 47 16 16
Fax : 04 78 90 34 26